

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

Date	16 février 2023
Heure	9H15-11H00
Lieu	Salle de réunion DGECM-R
Présence	-Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MI/D) -Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation Migration (SP-CCM) -Direction des Migrations ; -Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant ; -CICR ; -Croix Rouge Danoise ; -Délégation de l'Union Européenne ; -DRC/MMC ; -Forum-Réfugiés -ONU Femmes ; -Re.Mi -SlycanTrust -UNICEF

Points inscrits à l'ordre du jour

- Ouverture (SP/CCM) ;
- 1- Présentation du projet Re.Mi du consortium Nexus, USTN et Coopération italienne (Nexus) ;
- 2- Activités de la Croix Rouge Danoise dans le domaine de la migration (CRD) ;
- 3- Présentation de la synthèse des recommandations des CRCM d'Agadez et Zinder (SP/CCM) ;
- 4- Divers ;
- 5- Coordination prochaines étapes.

1. Présentation du projet Re.Mi du consortium Nexus, USTN et Coopération italienne (Nexus)

Points de discussion clés

Le projet Re.Mi (Re.Mi. Réseaux pour une migration sûre : société civile, droits, services, travail AID 012590/03/2) est un projet financé par la coopération italienne (AICS) et mis en œuvre par le consortium des partenaires suivants : Nexus Solidarietà Emilia Romagna, Union des Syndicats des Travailleurs (USTN), Movimento Africa 70, Vicini d'Istanti, LTHP - Organisation de Lutte contre le Trafic Humain et la Prostitution, C.C.E.N - Collectif des Communautés Etrangères de la CEDEAO et Pays Frères au Niger. Sa durée est de 36 mois à partir de 28 juillet 2022.

L'objectif général du projet est de: réduire les risques liés aux migrations dangereuses et renforcer la protection des droits humains, sociaux et économiques des migrant.e.s et des migrant.e.s de retour au Niger.

Il a pour cible : les migrants à risque ou déjà en situation de vulnérabilité ; les membres/travailleurs d'OSC (diasporas, syndicats, ONG) impliqués dans la promotion d'une migration sûre et enfin l'opinion publique (pour les actions d'information et de sensibilisation) et vise les trois (03) résultats suivants:

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

- **Résultat1** : Les synergies, les compétences et les capacités des acteurs travaillant dans le domaine de la migration sûre sont renforcées et des services d'assistance de base pour les migrants à risque ou déjà en situation de vulnérabilité sont créés ;
- **Résultat2** : Des opportunités pour l'inclusion socio-économique et la réintégration des migrants en situation de vulnérabilité sont créés par le biais de la formation professionnelle et du soutien au démarrage d'activités génératrices de revenus;
- **Résultat3** : Les causes et les conséquences de la migration précaire sont discutées et traitées par les parties prenantes dans le cadre du dialogue social aux niveaux national et international, en vue de promouvoir des migrations sûres et de sensibiliser davantage le public et les migrants à cette question.

Les discussions ayant suivi la présentation ont tourné autour des points suivants :

- Certaines activités prévues par le projet dont la création de guichets et de plateforme de concertation notamment pour éviter la duplication de l'existant ;
- La similitude des activités d'assistance sanitaire aux migrants avec les activités d'autres partenaires, à ce propos une prise de contact a été initiée entre le projet Nexus et des partenaires tel que la Croix Rouge Danoise.

Points d'action	Personnes/agences responsables	Date limite
N/A		

2. Activités de la Croix Rouge Danoise dans le domaine de la migration (CRD)

Points de discussion clés

Cette présentation a commencé avec une précision sur le mouvement de la Croix Rouge à savoir les deux composantes internationales à savoir la FICR et le CICR aux côtés desquelles se trouvent les différentes sociétés nationales. Les Sociétés nationales développées fournissent des appuis aux autres sociétés nationales d'où la présence de la Croix Rouge Danoise (CRD) en appui à la société nationale nigérienne.

Au Niger, elle a trois zones d'intervention à savoir Niamey, Tillabéry et Zinder. Elle intervient dans les domaines de la protection, de la résilience et la cohésion sociale.

S'agissant de la protection, la CRD fournit une assistance humanitaire (Santé, vivres et NFI).

La CRD dispose à Niamey d'un centre de santé de type I à Talladjé (Commune 4) et plusieurs conventions signées avec des Centres de Santé Intégrés et les hôpitaux de Niamey (Hôpital Général de Référence) et de Tillabéry. Pour ce qui est de l'appui psychosocial la CRD a signé une convention avec COOPI.

La CRD a mis en place une fiche d'orientation permettant aux migrants de mieux accéder aux services qu'offre la CRD.

Les discussions ont porté sur :

- La faible information des migrants et même de certains partenaires sur les services que la CRD fournit aux migrants ;
- La vulgarisation des services fournis par les partenaires et sensibilisation à l'endroit des migrants.

Points d'action	Personnes/agences responsables	Date limite

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

Partage de la fiche d'orientation de la CRD	Croix Rouge Danoise	/
---	---------------------	---

3. Synthèse des recommandations des Cadres Régionaux de Concertation sur la Migration (CRCM) d'Agadez et Zinder (SP/CCM) ;

Points de discussion clés

Le Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration (SP/CCM) en collaboration avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à travers le Projet TOP UP de la Coopération Danoise, ont appuyé les régions d'Agadez et Zinder pour la tenue des premières sessions des Cadres Régionaux de Concertation sur la Migration (CRCM) respectivement le 26 janvier et le 09 février 2023. L'objectif global de ces rencontres vise à Renforcer la coordination et la concertation des acteurs intervenants dans le domaine de la migration.

Il s'agit de manière spécifique de :

- ✓ Créer une synergie entre les différents membres du Cadre de Concertation sur la Migration au niveau régional ;
- ✓ Partager les différentes discussions du GTM ;
- ✓ Discuter des spécificités et défis de la région dans le domaine de la migration ;
- ✓ Assurer une meilleure dissémination de l'information entre le niveau central et local ;
- ✓ Partager les recommandations et résolutions aux autorités.

Il faut noter que dans la même lancée, la rencontre du CRCM de Tahoua suivra dans les jours à venir. Après la présentation de la synthèse des recommandations et points de discussions clés issus desdites rencontres par le Secrétaire Permanent, les échanges ont tourné autour des points suivants :

- La situation des migrants internes et les flux migratoires à Assamaka ;
- La protection des enfants en mobilité à Agadez ;
- L'implication de collectivités territoriales dans la gestion des migrations.

Points d'action	Personnes/agences responsables	Date limite
Partage de la synthèse des recommandations	SP/CCM	/

4. Divers

Points de discussion clés

En divers, les échanges ont d'abord porté sur la mise en œuvre et le suivi des recommandations issues des divers. Il a été rappelé à l'assistance que le suivi des recommandations relève du SP/CCM et leur mise en œuvre implique l'ensemble des partenaires.

Ensuite, la Directrice des Migrations a pris la parole pour briefer les participants sur le processus de la revue annuelle de mise en œuvre de la PNM qui est à la fin de la première phase qui a consisté à la formation des agents de collecte. La seconde phase concernera la collecte de données qui se fera auprès de l'ensemble des partenaires. A la dernière se fera la revue proprement dite (traitement et production des livrables).

Points d'action	Personnes/agences responsables	Date limite

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

5. Coordination prochaines étapes		
Points de discussion clés		
La date retenue par l'assistance pour la prochaine rencontre du GTM est le 16 mars 2023 à 9h30 dans la salle habituelle.		
Points d'action	Personnes/agences responsables	Date limite
N/A		